



CONVENTION 2025-26

GUIDE DE L'EXPOSANT

Nous tenons à vous remercier pour votre participation à la convention du Groupe d'achat SMP Inc. qui se déroulera du 29 septembre au 01 octobre 2025 au :

CHÂTEAU ROYAL
3500, boul. du Souvenir
Laval, Québec H7V 1X2

En collaboration avec le Château Royal nous vous invitons à lire attentivement ce Guide de l'exposant afin de faciliter la planification de votre participation à la convention du Groupe d'achat SMP Inc. Avant et durant l'événement, pour toutes questions, veuillez contacter **Sylvain Arbour** au (450) 477-8999 poste 293 ou sarbour@groupestmp.com, ou **Allan Rooney** au (450) 477-8999 poste 233 ou (514) 754-0950 ou arooney@groupestmp.com.

ACHEMINEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES

Compte tenu de l'espace limité d'entreposage, le Château Royal n'accepte aucune livraison de marchandises à l'avance, **sauf entente spéciale** à discuter avec Allan Rooney au (450) 477-8999 poste 233 ou (514) 754-0950 ou arooney@groupestmp.com. Vous pouvez faire livrer votre marchandise la journée du montage le **lundi le 29 septembre 2025**. Un représentant de Groupe d'achat SMP Inc. sera sur place pour la réception de marchandise effectuée par un transporteur à compter de **7h00**. La salle d'exposition sera disponible à compter de **13h00** pour débiter le montage. Si vous avez besoin de commencer plus tôt, s.v.p. **prendre entente avec Allan**.

L'arrivée des marchandises se fait uniquement par le quai de réception (débarcadère) situé à l'arrière du Centre de Congrès Château Royal. Aucun fournisseur n'est autorisé à entrer par le lobby avant du centre de congrès.

Que ce soit par un transporteur ou par un représentant de votre compagnie, le matériel servant à l'exposition ne peut être manipulé que par un transpalette ou un petit chariot sur roulettes. L'exposant sera responsable de protéger les tapis, à l'entrée et à la sortie des marchandises. Le Centre de Congrès Château Royal se réserve le droit de facturer tout dommage occasionné à la propriété du Château Royal.

Attention : l'accès au quai de réception se fait par une porte de garage d'une largeur de 88" et d'une hauteur de 88" (pouvant aller jusqu'à 92" si nécessaire).

ENTREPOSAGE

Un espace attenant à la salle d'exposition, soit la salle **Venise**, est prévu afin de remiser les boîtes vides et palettes. Prenez soin de bien identifier chacune des boîtes ou palettes.

ACCUEIL

Vous serez accueilli lors du montage le lundi et serez guidé vers votre kiosque. Durant la journée d'installation le lundi 29 ou le mardi matin 30 septembre à l'ouverture de l'exposition, vous devrez récupérer une enveloppe contenant vos cocardes (identification) et les billets que vous aurez, le cas échéant, préalablement retenus pour le dîner et le cocktail dînatoire (souper) du mardi soir.

ENSEIGNES ET AFFICHAGE

Aucune enseigne, bannière ou publicité ne sera exposée dans les aires communes, où que ce soit dans le Château Royal ou à l'extérieur sans l'approbation au préalable du service des congrès/banquets et des représentants de Groupe d'achat SMP Inc.

ÉLECTRICITÉ

Tel que mentionné dans le formulaire d'inscription, une prise électrique est comprise dans la location de votre kiosque (prise supplémentaire 120V ou prise 220v disponible sur demande)

MONTAGE ET DÉMONTAGE

- **Montage** : Lundi le 29 septembre 2025 à compter de 13h00 (sauf entente spéciale)
- **Démontage** : Mercredi le 1 octobre 2025 à compter de 12h00

La sortie des marchandises doit se faire immédiatement à la fermeture de l'exposition/convention. Toute dérogation doit faire l'objet d'une entente spéciale avec Monsieur Allan Rooney. Pour tout besoin d'entreposage, veuillez aussi le contacter au **(450) 477-8999 poste 233** ou **(514) 754-0950** ou par courriel au arooney@groupestmp.com.

SÉCURITÉ

Le Château Royal, ainsi que Groupe d'achat SMP Inc., se libèrent de toute responsabilité en cas de perte, dommage, blessure ou vol. Le Château Royal peut réserver les services d'un gardien de sécurité aux kiosques, aux frais de l'exposant.

ALCOOL

En vertu de la loi de la *Régie des Alcools, des Courses et des Jeux du Québec*, aucun alcool ne peut être autorisé dans les salles d'exposition (autant dans les kiosques) ou espace public. Le Château Royal détient un permis exclusif.

NOURRITURE

Prendre note qu'il n'y a **pas de restaurants sur place**. Vous devez réserver votre dîner avec l'équipe de Groupe d'achat SMP Inc. ou prévoir de sortir vers un restaurant à proximité.

Bonne convention!